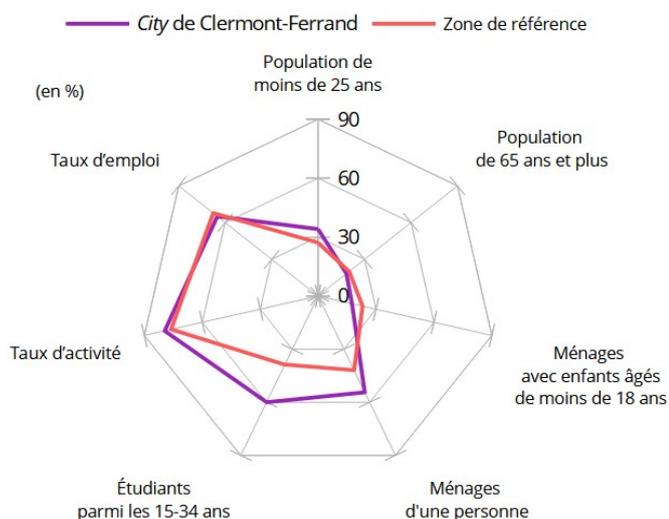


Le solde migratoire est légèrement négatif, la population de la *city* augmente donc de 0,39 % par an en moyenne, du seul fait de l'accroissement naturel. Au contraire, dans la zone de référence, la progression du nombre d'habitants, plus modeste (+0,22 % par an en moyenne), est essentiellement due aux migrations.

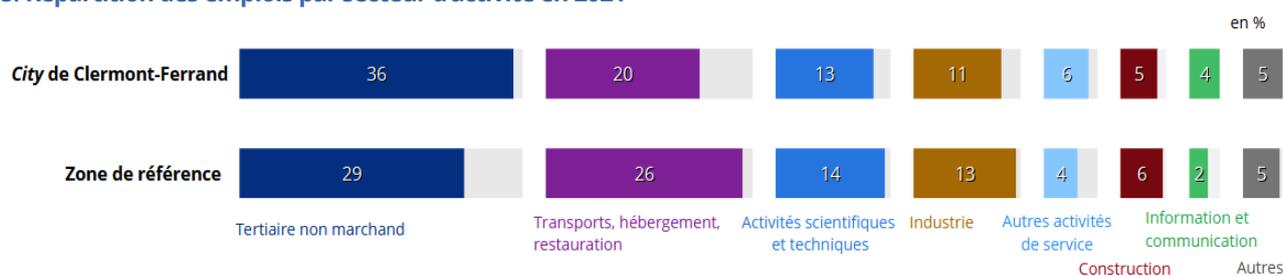
► 2. Indicateurs de la *city* de Clermont-Ferrand comparés à ceux du référentiel



Lecture : 60 % des 15-34 ans résidant dans la *city* de Clermont-Ferrand sont étudiants, contre 39 % dans le référentiel.

Sources : Eurostat, Audits urbains 2015-2021, Insee.

► 3. Répartition des emplois par secteur d'activité en 2021



Lecture : 36 % des emplois dans la *city* de Clermont-Ferrand concerne le secteur tertiaire non marchand, 29 % dans la zone de référence.

Sources : Eurostat, Audit urbain 2021, Insee.

► Méthodologie

La *city* de Clermont-Ferrand est ici comparée à un groupe de référence composé des 40 *cities* européennes de taille équivalente. Les données de ce référentiel ont été calculées à partir de l'audit urbain réalisé par Eurostat. Elles correspondent à la valeur moyenne du groupe entre 2015 et 2021, établie sur la base des valeurs fournies, à l'exception de celles relatives au marché du travail et à l'emploi, calculées uniquement sur l'année 2021.

► Définition

Une *city* est définie comme un territoire où la majorité de la population réside dans un centre urbain comptant au minimum 50 000 habitants. Le centre urbain est déterminé à partir d'une grille de densité de la population, constituée de carreaux de 1 km², permettant d'identifier les grappes de carreaux contigus de 1 500 habitants et plus. À chaque *city* est ensuite attribuée une zone constituée de toutes les communes qui lui envoient au moins 15 % de leurs actifs en emploi, sauf lorsqu'elle-même envoie 15 % ou plus de ses actifs en emploi vers une autre *city*. Le regroupement d'une *city* et de cette zone forme une zone urbaine fonctionnelle (FUA).

► Pour en savoir plus

- Eurostat, audit urbain.
- Composition communale des *cities* françaises
- Antoine P., Brouillet F., « *Cities* européennes - Grenoble : Une population jeune et diplômée, une économie dynamique », Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes, n° 160, septembre 2025.
- Antoine P., Brouillet F., « *Cities* européennes - Saint-Étienne : Une population face à des enjeux d'offre de services et d'accueil », Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes, n° 162, septembre 2025.
- Bouvet S., Giraud C-J., « Lyon en Europe : une population jeune et diplômée, une position intermédiaire sur le marché de l'emploi », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes, n° 138, janvier 2022.

L'emploi présente peu de spécificités sectorielles

En 2021, 79 % des habitants de la *city* de Clermont-Ferrand en âge de travailler sont actifs, 65 % occupent un emploi. Le taux d'activité dépasse de trois points celui du référentiel. Le taux d'emploi se situe trois points en dessous, malgré une offre d'emplois substantielle. En effet, les établissements de ce territoire proposent 174 emplois pour 100 actifs occupés, soit 56 de plus que dans la zone de comparaison.

La *city* de Clermont-Ferrand présente peu de spécificités sectorielles par rapport au référentiel, l'emploi étant plutôt concentré à l'intérieur du périmètre de la *city*. Comme dans les autres *cities* européennes, le secteur tertiaire non marchand, regroupant l'administration publique ainsi que les services de santé et d'action sociale, et l'enseignement, est le plus représenté. Il concentre 36 % de l'emploi dans la *city* ► figure 3, soit un écart de sept points au-dessus de la zone de référence. Le statut historique de Clermont-Ferrand, en tant qu'ancienne capitale régionale, lui a permis de maintenir une part élevée d'emplois administratifs. Les activités liées aux transports, à l'hébergement et à la restauration, se classent au 2^e rang, représentant 20 % de l'emploi, mais se situent en retrait par rapport au référentiel (six points de moins). L'industrie, autrefois fortement représentée dans ce territoire, est en recul, concentrant désormais 11 % des emplois contre 13 % dans le référentiel. ●

Patricia Antoine, Frédéric Brouillet (Insee)

